

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 28/05/2013

N° 18021-13

MATERIAU PRESENTE PAR : GUYENNE PAPIER
Les Castilloux
24800 NANTHIAT

REFERENCE COMMERCIALE : FEEL IT

DESCRIPTION SOMMAIRE : Papier non tissé constitué de fibres cellulosiques, de charges minérales, de sel d'ammonium inorganique avec au recto une couche de liant synthétique acrylique et pigments minéraux.

Date de réception : 07/01/2013

Masse au m² : 177 g.

Epaisseur : 205 µm.

Coloris présenté : Blanc

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique (NF P 92503)

CLASSEMENT :

M2

DURABILITE DU CLASSEMENT : limitée à un an à partir de sa date de mise en œuvre dans un établissement réglementé.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 18021-13 du 28/05/2013

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 28/05/2013

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"

H. BARBIER

Responsable de l'essai

M. LUKUSA

Ces essais ont été réalisés dans un laboratoire dont les systèmes de management de la qualité et de l'environnement sont certifiés AFAQ ISO 9001 et ISO 14001

HERAKLES - Sa au capital de 34 658 780 euros - RCS Bordeaux 440 513 059

Siège social : rue de Touban, Les Cinq Chemins, 33185 LE HAILLAN

www.herakles.com - www.labo-feu.fr